

Sciez-sur-Léman



Info Sciez-sur-Léman

Janvier 2016

SOMMAIRE

Page 2 :

- Décisions municipales
- La Sainte-Barbe
- Patrimoine

Page 3 :

- CIAS : service mobilité
- Une bibliothèque active

Page 4 :

- Agenda



Editorial

L'espérance malgré tout

2015 restera marquée par les attentats de janvier et novembre. Notre république est aujourd'hui attaquée par des intégristes qui refusent la liberté, la démocratie.

Des mesures d'exception nécessaires et salutaires ont été prises mais ne résoudront pas tout. Croire que fermer les frontières résoudra nos problèmes est un leurre. Notre pays est aujourd'hui mondialisé.

Plusieurs millions d'entre nous travaillent et vivent hors de nos frontières, la planète est un village où chacun désire se déplacer à sa guise.

Ceux qui ont commis ces crimes étaient majoritairement français, scolarisés, formés par les corps d'état qui structurent notre république.

Alors que faire ?

Je ne vois pas d'autres solutions que d'être plus collectif (engagement associatif, caritatif, écoute et respect de l'autre), ne plus tolérer des propos haineux surtout lorsqu'ils s'abritent derrière une façade religieuse.

Une nation forte à des envies, un but commun, accepte les contraintes, le sentiment d'avoir une communauté de destin. Force est de constater que c'est de moins en moins vrai.

Le retour à plus d'éducation civique notamment à l'école, la création d'un service civil obligatoire pour garçons et filles, encourager et reconnaître de manière plus concrète l'engagement pour l'autre sont des pistes à creuser.

La fin d'année est toujours particulière, on souhaite le meilleur à ses amis, sa famille et ses voisins. Donnons plus de sens, de force à ces vœux car la vie, la prospérité, la liberté font partie de l'ADN de la démocratie.

Je vous souhaite une très bonne année 2016 pour avancer ensemble sur le chemin d'une France unie, tolérante et respectée.



Jean-Luc BIDL
Maire de Sciez

Voeux du Maire

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal seraient heureux de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des vœux, **le vendredi 8 janvier à 18h30** au Centre d'Animation de Sciez (CAS).

Décisions municipales

Guidou, transports, santé, coopération intercommunale...

Lors de sa séance publique du 25 novembre 2015, le Conseil Municipal a notamment pris les décisions suivantes :

Motion pour le maintien et le développement du pôle psychiatrique des Hôpitaux du Léman

Le Conseil Municipal de Sciez a voté à l'unanimité une motion pour le maintien et le développement du pôle psychiatrique des Hôpitaux du Léman à Thonon-les-Bains. Il s'associe aux démarches engagées pour alerter les pouvoirs publics sur les intentions de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes, se prononce pour le développement de l'offre de soins au travers d'un pôle public de santé existant, avec les mêmes missions qu'aujourd'hui.

Le Conseil déplore le manque de communication et de transparence de l'Agence Régionale de Santé et les incertitudes qui planent sur le devenir des Hôpitaux du Léman

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : modalités de collaboration

Le Conseil Municipal unanime décide d'arrêter les modalités de collaboration entre la Communauté de Communes du Bas-Chablais et les communes membres, telles qu'elles ont été définies par la conférence intercommunale des maires du 4 novembre 2015. La délibération sera exécutoire à compter de sa transmission au Préfet et après l'accomplissement des mesures de publicité.

Transport à Haut Niveau de Service : le choix d'une bande cyclable

Le Conseil Municipal a fixé son choix sur les aménagements de la

piste cyclable. Il a validé, à l'unanimité, le choix proposé lors de la réunion publique organisée le 2 octobre 2015 à Sciez, avec bande cyclable située en lieu et place du stationnement et choix du site propre pour le bus avec couloir axial alterné ou réversible.

Domaine de Guidou : classement en Espace Naturel Sensible

Afin de mettre en valeur le domaine de Guidou, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité son classement en Espace Naturel Sensible. Ce classement devrait permettre à la commune d'obtenir des financements supplémentaires.

Unanimité à propos du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale pour la Haute-Savoie

Après débat et vote, le Conseil Municipal unanime, a émis un avis favorable au projet de Schéma de Coopération Intercommunale pour la Haute-Savoie proposé par le Préfet, en ce qu'il préconise le maintien actuel du périmètre de la CCBC, encourage le renforcement de ses compétences et de son niveau d'intégration et propose la gestion de la compétence GEMAPI pour ce territoire par le biais du SYMASOL.

Il prend note de la proposition de la dissolution de certains syndicats comme le SIDDIST, le SIEERTE ou encore la fusion entre le SIEM et le SIEV.

Le compte rendu intégral et officiel de la séance du conseil municipal est affichée dans le hall de la mairie et disponible sur le site ville-de-sciez.com

Sainte-Barbe

Bilan positif pour les pompiers

La réception de Sainte-Barbe a donné l'occasion aux pompiers du Centre de Secours de Sciez d'évoquer bilan et projets. Plus de 510 interventions alors que l'année n'était pas écoulée ont mobilisé un effectif porté à 30 et renforcé par 3 nouvelles recrues. La moitié des interventions a eu pour cadre la commune de Sciez, a indiqué le Lieutenant Gérard Ticon, mais le périmètre d'action s'étend à plus de 20 communes.

La formation est plus que jamais à l'ordre du jour du Centre de Sciez pour augmenter l'efficacité des secours. La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers a été relancée. L'assistance a eu le plaisir d'assister à une remise de galons et de décorations avant un vin d'honneur.



Photo : En compagnie du Chef de Centre, le Lieutenant Gérard Ticon, Joël Baud-Grasset, Conseiller Départemental, Jean-Luc Bidal, Maire de Sciez, Chrystelle Beurrier, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Hubert Demolis, ancien Chef de Corps décoré pour 24 ans de bons et loyaux services, Christian Trivéro, Vice-Président du Sidisst.

Patrimoine

Deux cloches classées, rénovées, mobilisent



Deux cloches coulées en 1662 à l'initiative de notables de l'époque, inscrites à l'inventaire des Monuments Historiques en 1911, rénovées tout récemment sur décision du Conseil Municipal de Sciez, ont réuni leur public début décembre à l'église de Sciez. Cent personnes sont venues admirer ces ancêtres avant qu'elle ne reprennent de la hauteur.

Restaurées par un spécialiste du campanaire basé dans le Maine-et-Loire, l'entreprise Bodet, les deux belles - 124 et 346 kg - ont longtemps rythmé la vie des habitants de Sciez. Un peu de leur histoire a été évoqué par le Maire de Sciez, Jean-Luc Bidal, entouré de la Conseillère Municipale en charge du dossier, Mme Dominique Chaumeron et du curé de Sciez, Dieudonné Nsengimana.

Service « mobilité » du Bas-Chablais

Se déplacer, lire, rompre l'isolement

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bas-Chablais propose un service mobilité. Ce service permet aux personnes à mobilité réduite, âgées ou en situation de handicap, de se déplacer pour toutes sortes de raisons : achats, visites chez le médecin, sorties culturelles et de détente...

Il fonctionne du lundi au vendredi et exceptionnellement le dimanche et les fins de journées. L'un des deux véhicules affectés à ce service est aménagé pour le transport des personnes en fauteuil. Deux agents formés accompagnent les bénéficiaires de leur domicile à leurs lieux de rendez-vous.

Le bus mobilité se réserve sur simple appel téléphonique.

Des actions de sensibilisation et de prévention auprès des usagers et de leur famille traitent des questions posées par le vieillissement : prévention des chutes, gymnastique douce, ateliers du bien vieillir, conférences, sorties cinéma, théâtre, concert, contes etc.

Le CIAS a également mis en place le portage de livres à domicile pour les amateurs de lecture ne pouvant pas se déplacer.

Le service de transport collectif proposé par le CIAS s'emploie à rompre l'isolement des personnes seules en leur proposant des moments conviviaux.

Tous renseignements et réservations au 06 08 21 79 00.

Tarifs au 1er janvier 2016 : 7.30 € le déplacement aller-retour dans le périmètre de l'intercommunalité. 14.50 € aller-retour hors intercommunalité.



Une bibliothèque active

Un lieu de lecture, d'expositions et de rencontres intergénérationnelles

Avec 12 000 livres et 566 lecteurs inscrits, la bibliothèque se porte bien. Son fonctionnement, avec deux salariés et trois bénévoles, est assuré principalement par une subvention de la commune. Les adhérents paient une cotisation.

La bibliothèque organise des événements culturels. Ainsi, à l'exposition de peintures des élèves des Beaux-arts d'Irkoutsk (Sibérie), a succédé en novembre, un focus sur le « Noël tragique d'Habère-Lullin, en 1943 ».

En 2014, la bibliothèque a reçu 4400 visites, prêté 17 000 documents, accueilli 177 classes. 12 séances et 111 enfants ont participé à l'accueil des « bébés lecteurs ».

Sa belle activité l'inscrit comme un espace de rencontres et d'échanges; romans, documentaires, albums, BD, magazines intéressent adultes, ados et enfants.

La dernière vente de livres d'occasion va aider au renouvellement des livres usagés. Le reliquat sera offert à une association caritative de la commune.

Ouverture : Mardi 15h00 - 17h00 ; Mercredi 10h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30 ; Vendredi 16h30 - 18h30 ; Samedi 9h30 - 12h00

Fermeture le mardi pendant les vacances scolaires.

Anciens

Le Père Noël passe à tout âge

Nos anciens ont reçu la visite d'un émissaire de la Commune venue leur transmettre les bons voeux du Maire et des élus municipaux pour la nouvelle année et leur remettre un petit cadeau pour marquer agréablement la période des fêtes. La pochette a été d'autant plus appréciée qu'elle avait le mérite de faire l'alliance des nourritures terrestres et de l'esprit.

Le Maire et son Conseil réitèrent ici leurs bons voeux à nos anciens : "Que l'année 2016 vous soit douce et légère !"



Photo : Monique Roch, adjointe au maire, a préparé une nouvelle fois les paquets-cadeaux pour 205 anciens.

Cimetière communal

Renouvellement et abandon de concession

Pour renouveler une concession échue ou établir une déclaration d'abandon de tombe ou de caveau, il convient de contacter le Service population au rez-de-chaussée de la mairie.

Pour tous renseignements à ce sujet, n'hésitez pas à joindre le service au 04 50 72 60 04.

Information

Stationnement voie publique

Nous constatons régulièrement, dans certains hameaux, particulièrement étroits, des véhicules qui stationnent sur les voies de circulation publiques. Créant une gêne et empêchant ainsi le croisement de deux véhicules. Les voies de circulation ne sont en aucun cas réservées aux stationnements des véhicules et il appartient à chaque usager de stationner son véhicule dans sa cour ou sur tout autre emplacement réservé à cet effet.

Nous vous précisons que, depuis le 05 juillet 2015, le stationnement gênant pour la circulation publique, est punie d'une amende de 135 euros. Il en est de même pour un véhicule qui stationne désormais sur un trottoir, sur un passage réservé à la circulation des piétons... Voir l'article R. 417-10 du Code de la route qui regroupe l'ensemble des infractions.

Concours

Photographier les oiseaux du Léman

Le Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (Symasol) organise un concours photo réservé aux photographes amateurs, sur le thème : les « Oiseaux du Léman ». Ouvert jusqu'à début février 2016, ce concours doit permettre de sélectionner les illustrations utiles pour communiquer sur le site Natura 2000 « Lac Léman » et ses espèces d'oiseaux hivernants et migrateurs. Photographes amateurs et amoureux de la nature, transmettez vos photos au Symasol. 1er prix : une paire de jumelles.

Règlement et prix : www.symasol.fr ou tél. 04 50 72 52 04

Réunion publique

Une réunion publique d'information sur le Règlement Local de Publicité (RLP) sera organisée le **12 janvier à 20h00** salle du Conseil Municipal.

Samedi 2 janvier

Concert

17h00 : au C.A.S, concert du Nouvel An organisé par l'Ensemble Musical de Sciez. Entrée libre.



Vendredi 8 janvier

Vœux du maire

18h30 : au C.A.S.

Vendredi 8 janvier

Cinétoile

20h00 : au Guidou, « Les suffragettes », un film de Sarah Gavron.



Samedi 9 janvier

Loto

20h00 : au C.A.S, organisé par l'Eveil Sportif de Sciez. Ouverture des portes à 19h15. Résa : 06 50 05 70 67.



Samedi 9 janvier

Fête des sapins et concours de soupe

17h30 : au Guidou, organisée par le Foyer Culturel de Sciez. Info : 04 50 72 70 47.



Vendredi 15 janvier

Ciné Muet Piano Live

20h30 : au Guidou, hommage à Buster Keaton illustrations au piano Joel Forrester.



Samedi 16 janvier

Messe

18h30 : à l'Eglise de Sciez

Dimanche 17 janvier

Loto

15h00 : au C.A.S, organisé par l'association Aurélien. Ouvertures des portes à 13h00.



Vendredi 22 janvier

Cinétoile

20h00 : au Guidou, « Comme ils respirent », un film de Claire Patronik.



Samedi 30 janvier

Messe

18h30 : à l'Eglise de Sciez.

Dimanche 31 janvier

Loto

14h30 : au C.A.S, organisé par l'AIPMR. Ouverture des portes à 13h00. Info : 06 62 32 11 57.



Dimanche 31 janvier

Théâtre

16h30 : au Guidou, « T'emballe pas » pièce de Christian Rossignol jouée par la Trope de Brentona. Entrée 10 €.

Ville-de-sciez.com

Les Reportages et émissions à découvrir ce mois-ci :

- Vidéo de la cérémonie organisée lors de l'exposition des cloches de l'église de Sciez.
- Échos du Marché de Noël.
- Échos du Concert de Noël de l'Ensemble Musical de Sciez et du concert du Nouvel-an.
- Vidéo de la cérémonie des Vœux du Maire et du Conseil Municipal.
- Présentation du Festival ciné muet et piano jazz.